

Émission : 25-01-2021


Mise à jour : 2021-12-03

Directive ministérielle DGPPFC-035.REV1

Catégorie(s) :
✓ Organismes communautaires
✓ Organisation du travail
✓ Services sociaux

Guide pour le maintien et l'adaptation des activités et des services offerts par les organismes communautaires

Mise à jour de la directive émise le 28 septembre 2021

Expéditeur : Direction générale des programmes dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés (DGPPFC)		Destinataire : Tous les CISSS et les CIUSSS : <ul style="list-style-type: none">• Directions programme jeunesse• Directions des programmes en déficience physique, intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme• Directions des services en santé mentale, dépendance et en itinérance• Directions du soutien à l'autonomie des personnes âgées• Directions des services en santé physique• Directions des services multidisciplinaires• Directions de la santé publique• Directions des services sociaux généraux
--	---	--

Directive	
Objet :	Les organismes communautaires offrent des activités et des services de première importance pour la population de leur territoire, notamment auprès de personnes en situation de vulnérabilité. Leur rôle socioéconomique est essentiel pour la population, notamment dans le contexte pandémique. À cet effet, il est souhaitable qu'ils puissent maintenir des activités dans le respect des mesures sanitaires déterminées par la santé publique.
Mesures à implanter :	Ce document vise à guider les conseils d'administration des organismes communautaires dans le choix des mesures pouvant être mises en place pour continuer à offrir des activités et des services à la population tout en respectant les règles sanitaires. Le présent guide est conçu pour soutenir le maintien et l'adaptation des activités et services offerts par les organismes communautaires à la population. Ce document tient compte des plus récentes annonces relatives à la vaccination et au dépistage obligatoire, notamment.

Coordonnées des secteurs et des personnes ressources	
Direction ou service ressource :	Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires dssgac@msss.gouv.qc.ca
Documents annexés :	Guide pour le maintien et l'adaptation des activités et des services offerts par les organismes communautaires

Émission :	25-01-2021
------------	------------

Mise à jour :	2021-12-03
---------------	------------

Nous ne pouvons vous garantir que vous avez en main la dernière version de la présente directive. Pour consulter les directives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux visitez le :

msss.gouv.qc.ca/directives

Original signé par
La sous-ministre adjointe
Dominique Breton

Lu et approuvé par
La sous-ministre
Dominique Savoie